

Allocution : Le rôle du Canada au sein de la Francophonie

Dans le cadre de la cérémonie d'ouverture de la 40^e session de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie (APF)

L'Honorable Christian Paradis
Ministre du Développement international et de la Francophonie

le lundi 7 juillet 2014
9h00

Salle de bal, Château Laurier

Ottawa

Son Excellence le très honorable gouverneur général du Canada,
Son Excellence Monsieur le Secrétaire général de la Francophonie,
Madame la Présidente de l'Assemblée parlementaire de la
Francophonie,
Monsieur le Président du Sénat du Canada,
Monsieur le Président de la Chambre des communes du Canada,
Chers sénateurs,
Chers collègues parlementaires,
Mesdames, Messieurs,

Au nom du gouvernement du Canada, j'aimerais vous souhaiter la
bienvenue à Ottawa et à la cérémonie d'ouverture de la 40^e session
de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie.

Nous sommes très fiers d'accueillir les membres de l'APF au
Canada. La création de l'Assemblée en 1967 fut en quelque sorte
l'événement précurseur à l'institutionnalisation de la Francophonie,
en 1970, avec l'établissement de l'Agence de coopération culturelle
et technique qui est par la suite devenue l'Agence
intergouvernementale de la Francophonie, puis l'Organisation
internationale de la Francophonie (OIF) en 2005.

Étant à l'origine de la fondation de la Francophonie institutionnelle, l'Assemblée parlementaire continue de veiller à l'édification et au renforcement de nos valeurs communes dans l'espace francophone, par l'entremise du travail acharné de tous ses membres, que je salue.

Comme vous le savez, 2014 est une année charnière pour notre Organisation. Dans le cadre du prochain Sommet qui aura lieu à Dakar, au Sénégal, les 29 et 30 novembre prochain, nous aurons l'occasion de célébrer l'héritage colossal qui sera laissé par le Secrétaire général, Son Excellence Abdou Diouf, au moment de son départ après 12 ans à la tête de la Francophonie.

Monsieur le Secrétaire général, bien que votre départ nous attriste profondément, tous ici présents savent combien votre legs nous aidera à bâtir dans les années à venir.

Vous nous laisserez, particulièrement, une Organisation mieux structurée, plus transparente et plus vigoureuse dans l'application de ses principes fondamentaux. Vous nous laisserez également une

entité multilatérale qui s'assume pleinement, et qui est dorénavant un acteur incontournable dans la conduite des relations internationales. Grâce à votre inlassable engagement politique et diplomatique, la Francophonie a pu accomplir d'immenses progrès au cours de ces dernières années. Ce matin, c'est sans la moindre hésitation que nous unissons nos voix pour vous en remercier de tout cœur. [Pause]

La démocratie, le respect des droits de la personne et à la bonne gouvernance sont en effet, les valeurs qui forment le socle et la raison d'être même de la Francophonie et de son Assemblée parlementaire. Ce sont aussi des priorités fondamentales de la politique étrangère du Canada.

Dans ce contexte, nous attachons une importance toute particulière à la promotion et au respect de l'égalité entre les femmes et les hommes et à la protection de la liberté de religion. Le Canada se réjouit de ce que ces principes fondamentaux aient été intégrés à la Déclaration de Kinshasa au dernier Sommet de la Francophonie. Il compte poursuivre ses efforts afin de faire progresser ces principes, tant au sein de l'espace francophone, qu'à l'échelle internationale.

Nous nous devons tous ensemble de poursuivre le legs du Secrétaire général dans ces domaines. Nous nous devons d'encourager et de renforcer la collaboration entre nos parlements et nos assemblées législatives pour consolider la démocratie, les droits de la personne et l'État de droit dans nos pays. Votre travail de représentants des peuples de la Francophonie est, dans ce sens, indispensable pour le bien-être de nos différents processus démocratiques, lesquels reposent sur les fondements et les principes de la représentation parlementaire.

Grâce à vos actions, vous contribuez, entre autres, à rendre plus tangible et plus percutante la Déclaration de Bamako sur les pratiques de la démocratie, des droits et des libertés dans l'espace francophone. L'application vigoureuse de ces principes, aura permis d'accueillir à nouveau en notre sein, au cours des dernières rencontres du Conseil permanent de la Francophonie, Madagascar, le Mali et la Guinée-Bissau.

Le Canada est très inquiet de la situation dramatique qui perdure en République centrafricaine – encore suspendue de l'Organisation pour

cause de rupture de l'ordre constitutionnel. De concert avec la Francophonie et d'autres partenaires clés, nous continuerons à suivre de près le déroulement de la situation, et ce, tant sur le plan politique qu'humanitaire, dans le but d'accompagner les Centrafricains dans leur recherche de solutions à une sortie de crise rapide et durable. En 2014, le Canada a octroyé 16,35 millions de dollars en aide humanitaire à la République centrafricaine, ce qui porte à 40 millions le total de l'aide versé depuis 2007. Le Canada a aussi effectué une contribution de 5 millions au fonds d'affectation spécial de l'ONU pour soutenir la Mission internationale de soutien au Centrafrique sous conduite africaine (MISCA).

Les immenses avancées que nous avons accomplies en matière de promotion de la démocratie, du respect des droits de la personne et de la bonne gouvernance nous permettent maintenant, en tant qu'Organisation, de nous pencher plus spécifiquement sur le renforcement de la dimension économique de la Francophonie.

Les membres de l'Organisation collaborent actuellement de près avec cette dernière à la l'élaboration du projet de Stratégie

économique qui sera adopté par les chefs d'État et de gouvernement au Sommet de Dakar. Il s'agit là aussi d'une de mes priorités actuelles, à titre de ministre de la Francophonie. En effet, je suis convaincu que cette nouvelle stratégie permettra, entre autres, de consolider l'application des valeurs de la Francophonie, tout en ayant un impact direct sur le développement de nouveaux marchés, la création d'emploi et la coopération économique.

Dans ce contexte, nous devons aussi solidifier le cadre législatif de nos États membres dans le but d'assurer une plus grande transparence, renforcer le secteur privé et améliorer le climat des affaires propice à l'accroissement des investissements et de nos échanges commerciaux. Le développement économique est un ingrédient essentiel à la solidarité au sein de la Francophonie. La croissance économique durable est, par exemple, liée de près au développement social et humain ainsi qu'à la réduction de la pauvreté. Elle constitue l'un des thèmes principaux du Plan d'action économique du Canada, en ce qui a trait au développement international.

Les opérateurs et les organes consultatifs, tels que le vôtre, ont un rôle crucial à jouer pour consolider notre Francophonie économique. Nous comptons sur vous pour porter ce projet et faire fructifier ses retombées économiques pour tous. Le thème choisi par les Sénégalais pour le Sommet de Dakar, « Femmes et jeunes en Francophonie : vecteurs de paix, acteurs de développement », nous offre d'ailleurs une excellente occasion de réfléchir ensemble aux rôles primordiaux de ces acteurs dans nos sociétés et nos économies.

Dans le cadre de mon mandat de ministre de la Francophonie, je me suis engagé à continuer à développer le rôle de leader du Canada au sein de la Francophonie. Nous avons été présents dès la création de la Francophonie institutionnelle en 1970, à Niamey. Nous demeurons fiers de notre attachement à cette Organisation qui ne cesse d'évoluer et de s'élargir.

Je me suis, par ailleurs, engagé à poursuivre l'excellente collaboration établie entre mes prédécesseurs et les gouvernements participants du Québec et du Nouveau-Brunswick. Nous travaillons

quotidiennement avec ces derniers à faire avancer nos intérêts communs. Nous travaillons également avec l'ensemble de nos partenaires de la Francophonie y compris les États membres et les représentants de la société civile.

Le Premier ministre, l'honorable Stephen Harper, a d'ailleurs offert l'appui du Canada pour l'organisation du Sommet de Dakar et nous sommes très heureux d'être ainsi associés à nos homologues sénégalais. J'ai d'ailleurs eu l'immense privilège de me rendre au Sénégal, en novembre dernier, pour discuter, entre autres, avec mes homologues des préparatifs du sommet, qui vont bon train. [Pause]

En terminant, permettez-moi une fois de plus de remercier nos hôtes de la section canadienne de l'APF, et plus particulièrement, la Sénatrice Andrée Champagne pour qui cette Assemblée parlementaire de la Francophonie sera la dernière, après de nombreuses années d'activités en son sein. Madame la Sénatrice, votre dévotion et votre engagement en tant que Parlementaire, Présidente de la Section canadienne, et Présidente et membre de l'APF ont grandement contribué à faire progresser son œuvre. Je

salue respectueusement votre travail, Mme Champagne. Je salue également respectueusement le travail de toutes les institutions de l'APF pour la promotion de la démocratie, des libertés et du respect des droits de la personne et de l'État de droit dans l'espace francophone.

Je vous souhaite un excellent séjour au Canada ainsi que des échanges fructueux. Merci.